

Ordre	Nom commun	Statut réglementaire	LRN - de passage	ZNIEFF Deux-Sèvres (79)	Total		Enjeu « espèces »
					Postnup.	Prénup.	
Accipitriformes	Busard Saint-Martin	DO / PN	NA	D		7	Modéré
	Busard des roseaux	DO / PN	NA	D > 10 ind.		3	Modéré
	Buse variable	PN	NA	-		29	
	Milan royal	DO / PN	NA	H	1		Modéré
Charadriiformes	Goéland leucophaea	PN	NA		81		
	Goéland sp.		-		31		
	Œdicnème criard	DO / PN	NA	M et R	50	2	Modéré
	Pluvier doré	DO	-	H > 35 ind.		400	Modéré
	Vanneau huppé	-	NA	H > 260 ind.	30	5207	Très faible
Ciconiiformes	Cigogne blanche	DO / PN	NA	H	29	1	Modéré
Columbiformes	Pigeon ramier	-	NA	-	74	55	
	Tourterelle des bois				4		
Falconiformes	Faucon crécerelle	PN	NA	-	3	5	
Gruiformes	Grue cendrée	DO / PN	NA	H > 70 ind.		27	Modéré
Passériformes	Accenteur mouchet	PN	-	-		3	
	Alouette des champs	-	NA	-	111	37	
	Bergeronnette grise	PN	-	-	32	8	
	Bruant jaune	PN	NA	-	1	2	
	Bruant proyer	PN	-	-		1	
	Bruant zizi	PN	-	-	16	16	
	Chardonneret élégant	PN	NA	-	46	23	
	Choucas des tours	PN	-	-		2	
	Corbeau freux	-	-	-		4	
	Etourneau sansonnet	-	-	-	551	148	
	Fauvette à tête noire	PN	NA	-		1	
	Geai des chênes	-	-	-		8	
	Gobemouche gris	PN	DD	-	1		
	Grive litorne	-	-	-		40	
	Grive musicienne	-	NA	-		4	
	Hirondelle de fenêtre	PN	DD	-		1	
	Hirondelle rustique	PN	DD	-	65	3	
	Linotte mélodieuse	PN	NA	-	92	15	
	Merle noir	-	NA	-		12	
Mésange bleue	PN	NA	-		1		

Ordre	Nom commun	Statut réglementaire	LRN - de passage	ZNIEFF Deux-Sèvres (79)	Total		Enjeu « espèces »
					Postnup.	Prénup.	
	Mésange charbonnière	PN	NA	-		3	
	Moineau domestique	PN	NA	-		7	
	Passereau sp.	-	-	-		125	
	Passereau sp.	-	-	-		125	
	Pinson des arbres	PN	NA	-	50	72	
	Pipit farlouse	PN	NA	-	32	10	
	Pouillot véloce	PN	NA	-	8	3	
	Rougequeue à front blanc	PN	NA	-	1		
	Rougegorge familier	PN	NA	-		7	
	Tarier pâtre	PN	NA	-	3	3	
	Traquet motteux	PN	DD	-	2		
	Troglodyte mignon	PN	-	-		3	
	Verdier d'Europe	PN	NA	-	1	1	
	Pélécaniformes	Grand Cormoran	PN	NA	-		2
Héron cendré		PN	NA	-		3	

**Légende :**  
 Statut (réglementaire) : PN : Espèces protégées au niveau national ; DO : Directive 2009/147/CE du 20 novembre 2009, dite Directive "Oiseaux", relative à la conservation des oiseaux sauvages (Annexe I)  
 Catégories de la Liste rouge nationale des espèces menacées (LRN - de passage) : - : Donnée absente ; DD : Données insuffisantes ; NA : Non applicable  
 Conditions des espèces déterminantes ZNIEFF - Poitou-Charentes (Deux-Sèvres, 79) : H : Déterminant en site de halte migratoire ; H>x Déterminant uniquement sur les sites hébergeant plus d'un nombre spécifié d'individus en halte migratoire ; R : Rassemblements postnuptiaux ; D = Dortoirs utilisés chaque année.

**Tableau 34 : Enjeu « espèce » attribué en période de migration**

Comme les enjeux « espèces » ne considèrent pas la fonctionnalité de la zone d'étude, c'est pour cela qu'il est important d'étudier l'enjeu « habitat d'espèce ». Cet enjeu est issu du croisement de la classe de patrimonialité avec l'utilisation de l'habitat par les espèces patrimoniales.

Le tableau ci-dessous montre les enjeux « habitats d'espèces » associés à chacune des espèces patrimoniales en période de migration.

		Classes de patrimonialité				
		1	2	3	4	5
Utilisation de l'habitat	Survol de la zone d'étude par un individu					
	Survol de la zone d'étude par un groupe d'individus			Grue cendrée		Vanneau huppé
	Halte migratoire (alimentation) d'un individu			Busard Saint-Martin Busard des roseaux Milan royal		
	Halte migratoire (alimentation) d'un groupe d'individu			Cigogne blanche Pluvier doré Œdicnème criard (rassemblement postnuptial)		Vanneau huppé (halte migratoire)

Code couleur : Rouge = enjeu fort ; Orange = enjeu modéré ; Jaune = Enjeu faible ; Vert clair = Enjeu très faible

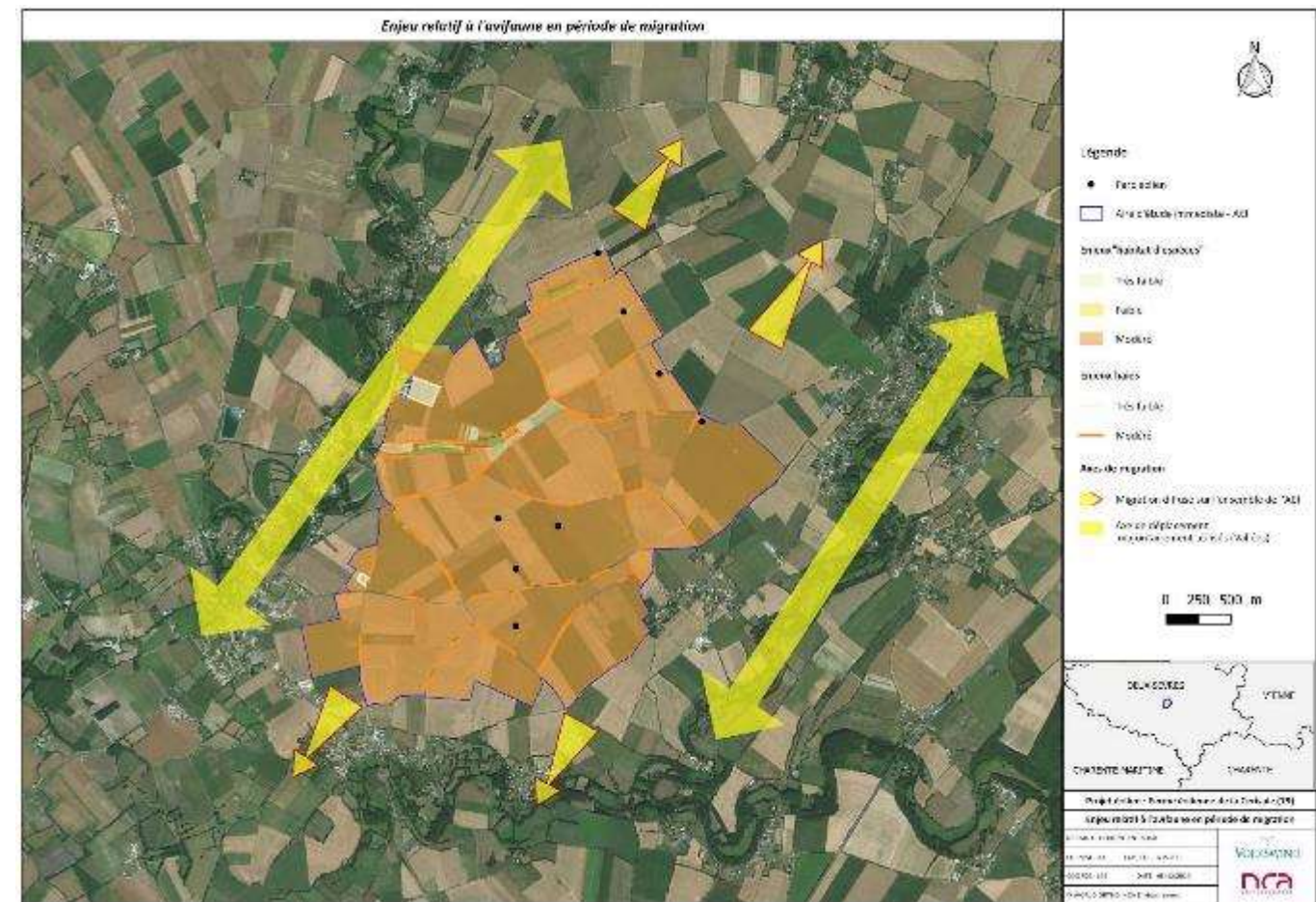
Tableau 35 : Enjeu « habitat d'espèce » attribué en période de migration

Les espèces discriminantes pour l'enjeu global en période migratoire sont donc la Cigogne blanche en alimentation et l'Œdicnème criard en rassemblement postnuptial, qui fréquentent ou peuvent fréquenter l'ensemble des espaces ouverts de la plaine cultivée présents dans et autour de l'AEI.

Les parcelles plus réduites (cultures entourées de haies) peuvent être fréquentées par toutes les espèces en alimentation, mais ne semblent pas pouvoir accueillir de rassemblements remarquables : leur enjeu fonctionnel est donc décoté (« faible »).

Les zones boisées (bosquets ou fourrés) et les haies ne sont fréquentées par aucune espèce patrimoniale au sein de l'AEI. L'enjeu fonctionnel de ces habitats au sein de l'AEI est donc qualifié de « très faible ».

La carte suivante synthétise l'enjeu fonctionnel des habitats en période de migration.



Carte 57 : Répartition des enjeux liés à l'avifaune migratrice (source : NCA Environnement)

**Avifaune hivernante**

Principales observations :

Parmi les 33 espèces hivernantes observées au sein de l'aire d'étude immédiate, 4 sont patrimoniales et 3 d'entre elles sont inscrites à l'Annexe I de la Directive « Oiseaux » : le Busard Saint-Martin, la Grue cendrée, le Vanneau huppé et le Pluvier doré. Ce dernier est une espèce classée comme déterminante ZNIEFF à partir de rassemblements supérieurs à 35 individus. Il est également classé comme espèce « en préoccupation mineure » sur la liste rouge nationale des oiseaux hivernants. Le Busard Saint-Martin ne possède pas de statut à cette période (non applicable). La grue cendrée est également classée comme déterminante ZNIEFF à partir de rassemblements supérieurs à 70 individus. Elle est également classée comme espèce « quasi menacée » sur la liste rouge nationale des oiseaux

hivernants. Le Vanneau huppé est une espèce classée comme déterminante ZNIEFF à partir de rassemblements supérieurs à 260 individus. Il est également classé comme espèce « en préoccupation mineure » sur la liste rouge nationale des oiseaux hivernants.

En plus des 4 espèces patrimoniales citées ci-dessus, 18 sont protégées au niveau national, et 3 sont des hivernants en « préoccupation mineure » (liste rouge nationale).

Des groupes remarquables de Pluvier doré et de Vanneau huppé ont été observés en vol au-dessus de l'AEI. Et enfin, des groupes de centaines d'Alouettes des champs, Etourneaux sansonnets et Pinsons des arbres ont été observés en alimentation dans les semis d'hiver et haies.

Enjeux de l'avifaune hivernante :

Suite aux inventaires, au total 4 espèces présentent un caractère patrimonial sur l'ensemble de la période d'hivernage :

- La Grue cendrée représente un enjeu « espèce » fort ;
- Le Busard Saint-Martin et le Pluvier doré représentent un enjeu « espèce » modéré ;
- Le Vanneau huppé représente un enjeu « espèce » faible.

Ordre	Nom commun	Statut réglementaire	Liste rouge France - Hivernant	ZNIEFF - Poitou-Charentes	Total contacts	Enjeu « espèce »
Accipitriformes	Busard Saint-Martin	DO / PN	NA	D	1	Modéré
	Buse variable	PN	NA	-	19	
Charadriiformes	Pluvier doré	DO	LC	H > 35 ind	460	Modéré
	Vanneau huppé	-	LC	H > 260 ind	1790	Très faible
Colombiformes	Pigeon ramier	-	LC	-	67	
Falconiformes	Faucon crécerelle	PN	-	-	4	
Gruiformes	Grue cendrée	DO / PN	NT	H > 70 ind.	4	Fort
Passériformes	Accenteur mouchet	PN	-	-	8	
	Alouette des champs	-	LC	-	196	
	Bergeronnette grise	PN	NA	-	3	
	Bruant des roseaux	-	-	-	4	
	Bruant jaune	-	-	-	1	
	Bruant zizi	PN	-	-	17	
	Corneille noire	-	NA	-	11	
	Etourneau sansonnet	-	-	-	464	
	Geai des chênes	-	NA	-	1	
	Grive litorne	-	LC	-	84	
	Grive musicienne	-	NA	-	6	
	Linotte mélodieuse	PN	NA	-	72	
	Merle noir	-	NA	-	13	
	Mésange bleue	PN	-	-	2	
	Mésange charbonnière	PN	NA	-	4	
	Moineau domestique	PN	-	-	16	
	Pie bavarde	-	-	-	1	
	Pinson des arbres	PN	NA	-	272	
	Pipit farlouse	PN	DD	-	66	
	Pouillot véloce	PN	-	-	3	
Rougegorge familier	PN	NA	-	23		
Tarier pâtre	PN	NA	-	5		
Troglodyte mignon	PN	NA	-	4		
Verdier d'Europe	PN	-	NA	10		
Pélécaniiformes	Héron cendré	PN	NA	-	2	
Piciformes	Pic épeiche	PN	NA	-	2	

**Légende :**  
 Statut réglementaire : PN : Espèces protégées au niveau national ; DO : Directive 2009/147/CE du 20 novembre 2009, dite Directive "Oiseaux", relative à la conservation des oiseaux sauvages (Annexe I)  
 Catégories de la Liste rouge nationale des espèces menacées (hivernant) : - : Données absentes ; DD : Données insuffisantes ; NA : Non applicable ; LC : Préoccupation mineure

**Tableau 36 : Enjeu « espèce » attribué en période hivernale**

Comme les enjeux « espèces » ne considèrent pas la fonctionnalité de la zone d'étude, c'est pour cela qu'il est important d'étudier l'enjeu « habitat d'espèce ». Cet enjeu est issu du croisement de la classe de patrimonialité avec l'utilisation de l'habitat par les espèces patrimoniales.

Le tableau ci-dessous montre les enjeux « habitats d'espèces » associés à chacune des espèces patrimoniales en période d'hivernation.

		Classes de patrimonialité				
		1	2	3	4	5
Utilisation de l'habitat	Individu ou groupe d'individus en survol		Grue cendrée			Vanneau huppé
	Individu sédentaire ou hivernant isolé			Busard Saint-Martin		
	Rassemblement (alimentation) sur un habitat soumis à rotation			Pluvier doré		Vanneau huppé
	Rassemblement (alimentation) sur un habitat pérenne					

Code couleur : Rouge – enjeu fort ; Orange – enjeu modéré ; Jaune – Enjeu faible ; Vert clair – Enjeu très faible

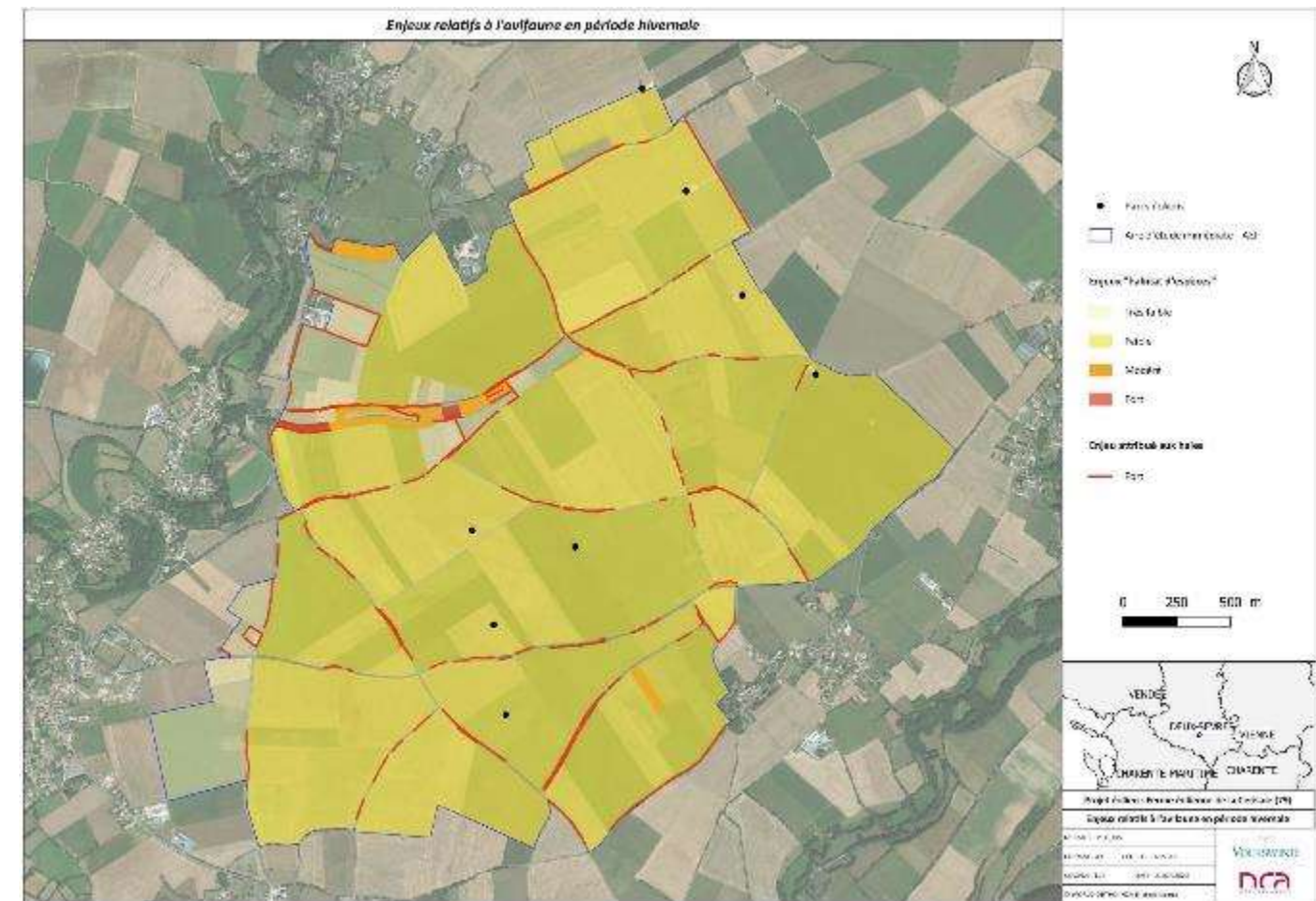
**Tableau 37 : Enjeu « habitat d'espèce » attribué en période d'hivernation**

L'espèce discriminante pour l'enjeu global en période d'hivernation est le Pluvier doré qui a été observé en rassemblement sur une zone de culture soumise à rotation. Ainsi le croisement « patrimonialité - fonctionnalité » donne un enjeu fonctionnel « habitats d'espèces » faible.

Le Busard Saint-Martin a été contacté ponctuellement dans le milieu ouvert : 1 seul individu a été observé. Il s'agit d'une espèce de classe de patrimonialité 3 en hiver (espèce d'intérêt communautaire sans statut Liste Rouge), par conséquent le croisement « patrimonialité - fonctionnalité de l'aire d'étude immédiate » donne un enjeu fonctionnel « habitats d'espèces » très faible.

Les parcelles plus réduites (cultures entourées de haies) peuvent être fréquentées par toutes les espèces en alimentation, mais ne semblent pas pouvoir accueillir de rassemblements remarquables : leur enjeu fonctionnel est donc « faible à très faible ».

La carte suivante synthétise l'enjeu fonctionnel des habitats en période d'hivernation.



**Carte 58 : Répartition des enjeux liés à l'avifaune hivernante (source : NCA Environnement)**

**Avifaune nicheuse**

Principales observations :

58 espèces ont été observées dans l'aire d'étude immédiate dont 6 inscrites à la Directive « Oiseaux », 9 déterminantes ZNIEFF (si espèce nicheuse) et 24 ont un statut de conservation régional préoccupant.

Quatre principaux cortèges d'oiseaux sont définis :

- Espèces des milieux forestiers et de bocages,
- Espèces des milieux ouverts,
- Espèces des milieux humides,
- Espèces des milieux urbanisés.

L'AEI est fréquentée lors de la période de nidification par des espèces qui peuvent se reproduire, qui font de la recherche alimentaire ou du vol de transit entre différents sites.

Enjeux de l'avifaune en période de nidification :

Suite aux inventaires, au total 25 espèces présentent un enjeu « espèce » sur l'ensemble de la période de nidification :

- 1 espèce est en enjeu très fort : le Busard des roseaux ;
- 5 espèces sont en enjeu fort : le Busard cendré, le Busard Saint-Martin, l'OEdicnème criard, le Gorgebleue à miroir de Nantes et la Pie-grièche écorcheur ;
- 2 espèces sont en enjeu modéré : le Faucon hobereau et la Chevêche d'Athéna ;
- 6 espèces sont en enjeu faible : la Tourterelle des bois, la Caille des blés, l'Alouette des champs, le Bruant proyer, le Héron cendré et l'Effraie des clochers ;
- 11 espèces sont en enjeu très faible.

Ordre	Nom commun	Statut réglementaire	Liste Rouge Poitou Charente - Nicheur	ZNIEFF – Deux-Sèvres	Effectifs maximum	Enjeux "espèce"
Accipitriformes	Busard cendré	DO / PN	NT	Si nicheur	5	Fort
	Busard des roseaux	DO / PN	VU	Si nicheur	1	Très fort
	Busard Saint-Martin	DO / PN	NT	Si nicheur	3	Fort
Apodiformes	Buse variable	PN	LC	-	10	
	Martinet noir	PN	NT	-	8	Très faible
Bucérotiformes	Huppe fasciée	PN	LC	-	3	
Charadriiformes	OEdicnème criard	DO / PN	NT	Si nicheur	3	Fort
Colombiformes	Pigeon ramier	-	LC	-	14	
	Tourterelle des bois	-	VU	-	13	Faible
	Tourterelle turque	-	LC	-	7	
Cuculiformes	Coucou gris	PN	LC	-	2	
Falconiformes	Faucon crécerelle	PN	NT	-	4	Très faible
	Faucon hobereau	PN	NT	Si nicheur	1	Modéré
Galliformes	Caille des blés	-	VU	-	2	Faible
	Faisan de Colchide	-	DD	-	3	
	Perdrix grise	-	DD	-	2	
	Perdrix rouge	-	DD	-	5	
Passériformes	Accenteur mouchet	PN	LC	-	8	
	Alouette des champs	-	VU	-	33	Faible
	Bergeronnette grise	PN	LC	-	4	
	Bergeronnette printanière	PN	LC	-	21	
	Bruant proyer	PN	VU	-	13	Faible

Ordre	Nom commun	Statut réglementaire	Liste Rouge Poitou Charente - Nicheur	ZNIEFF – Deux-Sèvres	Effectifs maximum	Enjeux "espèce"
	Bruant zizi	PN	LC	-	7	
	Chardonneret élégant	PN	NT	-	4	Très faible
	Cisticole des joncs	PN	NT	-	1	Très faible
	Corneille noire	-	LC	-	13	
	Étourneau sansonnet	-	LC	-	19	
	Fauvette à tête noire	PN	LC	-	15	
	Fauvette grisette	PN	NT	-	12	Très faible
	Geai des chênes	-	LC	-	2	
	Gorgebleue à miroir de Nantes	DO / PN	NT	Si nicheur	4	Fort
	Grive musicienne	-	LC	-	1	
	Hirondelle des fenêtres	PN	NT	-	30	Très faible
	Hirondelle rustique	PN	NT	-	24	Très faible
	Hypolaïs polyglotte	PN	LC	-	14	
	Linotte mélodieuse	PN	NT	-	22	Très faible
	Loriot d'Europe	PN	LC	-	5	
	Merle noir	-	LC	-	16	
	Mésange bleue	PN	LC	-	2	
	Mésange charbonnière	PN	LC	-	5	
	Moineau domestique	PN	NT	-	11	Très faible
	Pie bavarde	-	LC	-	1	
	Pie-grièche écorcheur	DO / PN	NT	Si nicheur	7	Fort
	Pinson des arbres	PN	LC	-	18	
	Pauillot véloce	PN	LC	-	2	
	Roitelet à triple bandeau	PN	LC	-	1	
	Rosignol philomèle	PN	LC	-	9	
	Rougegorge familier	PN	LC	-	2	
	Tarier pâtre	PN	NT	-	2	Très faible
	Troglodyte mignon	PN	LC	-	3	
	Verdier d'Europe	PN	NT	-	9	Très faible
Péléciformes	Héron cendré	PN	LC	Si nicheur	1	Faible
Piciformes	Pic épeiche	PN	LC	-	3	
	Pic vert	PN	LC	-	3	
Strigiformes	Chevêche d'Athéna	PN	NT	Si nicheur	1	Modéré
	Chouette hulotte	PN	LC	-	2	
	Effraie des clochers	PN	VU	-	2	Faible
	Hibou moyen-duc	PN	LC	-	1	

**Légende :**  
 Statut réglementaire : PN : Espèces protégées au niveau national ; DO : Directive 2009/147/CE du 20 novembre 2009, dite Directive "Oiseaux", relative à la conservation des oiseaux sauvages (Annexe I)  
 Catégories de la Liste rouge nationale des espèces menacées (nicheur) : NA : espèces « non applicable » ; LC : espèces de « préoccupation mineure » ; NT : espèces « quasi menacées » ; VU : espèces « vulnérables » ; CR : espèces « en danger critique d'extinction »  
 Condition pour espèce déterminante ZNIEFF Deux-Sèvres : Si nicheur

**Tableau 38 : Enjeu « espèce » attribué en période de nidification**

Comme les enjeux « espèces » ne considèrent pas la fonctionnalité de la zone d'étude, c'est pour cela qu'il est important d'étudier l'enjeu « habitat d'espèce ». Cet enjeu est issu du croisement de la classe de patrimonialité avec l'utilisation de l'habitat par les espèces patrimoniales.

Le tableau ci-dessous montre les enjeux « habitats d'espèces » associés à chacune des espèces patrimoniales en période de nidification.

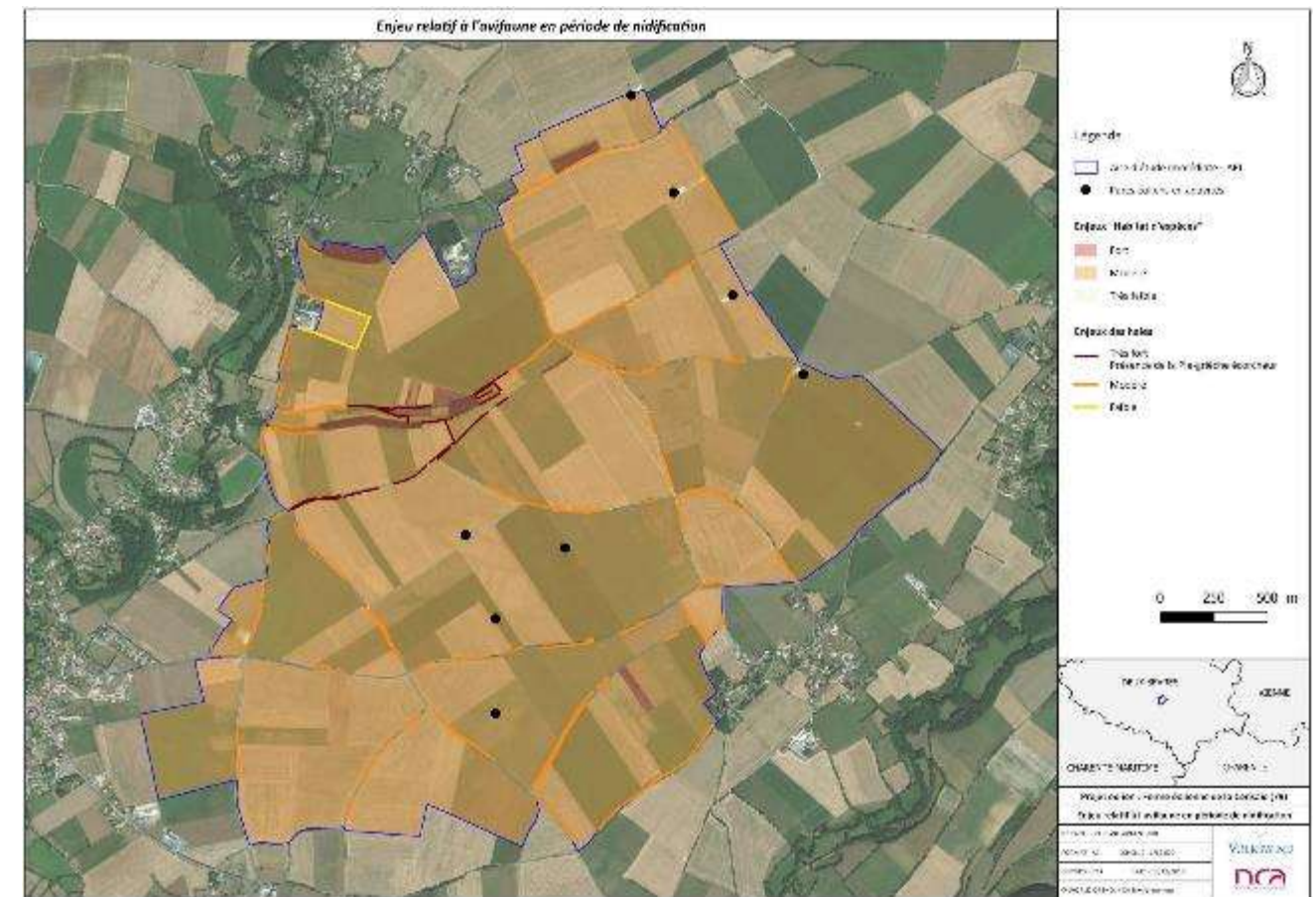
		Classes de patrimonialité				
		1	2	3	4	5
Utilisation de	Individu isolé, en alimentation			Chevêche d'Athéna	Héron cendré Effraie des clochers	Hirondelle de fenêtre Hirondelle rustique Moineau domestique Martinet noir
	Reproduction avérée ou potentielle (possible ou probable) dans un habitat soumis à rotation	Busard des roseaux	Busard cendré Busard Saint-Martin Oedicnème criard Gorgebleue à miroir		Caille des blés Alouette des champs Bruant proyer	Cisticole des joncs Fauvette grisette
	Reproduction avérée ou potentielle (possible ou probable) dans un habitat pérenne		Pie grièche écorcheur	Faucon hobereau	Tourterelle des bois	Chardonneret élégant Linotte mélodieuse Verdier d'Europe Tartre pâtre Faucon crécerelle

**Tableau 39 : Enjeu « habitat d'espèce » attribué en période de nidification**

Les espèces discriminantes pour l'enjeu global en période de nidification sont la Pie-grièche écorcheur et le Faucon hobereau, qui fréquentent ou peuvent fréquenter les haie multistrates et petits boisements présents dans et autour de l'AEI. Un seul individu a été observé, ce dernier est susceptible de fréquenter la zone pour sa recherche alimentaire.

De nombreuses espèces semblent utiliser les champs cultivés de la zone d'étude, notamment les différentes espèces de busards, l'Oedicnème criard, le Gorgebleue à miroir et quelques autres.

La carte suivante synthétise l'enjeu fonctionnel des habitats en période de nidification.



**Carte 59 : Répartition des enjeux liés à l'avifaune nicheuse (source : NCA Environnement)**

**Conclusion de l'état initial de l'avifaune :**

Parmi **les 78 espèces observées** sur l'AEI au cours des différentes périodes de prospections, on dénombre **30 espèces patrimoniales. 59 d'entre elles sont protégées au niveau national, 10 sont inscrites sur les listes de l'Annexe I de la Directive « Oiseaux ».** **15 espèces sont déterminantes ZNIEFF** dans le département de la Charente en période de nidification et/ou en période de halte migratoire et d'hivernage.

Un enjeu « espèce » a été attribué à chaque taxon patrimonial, suivant la période d'observation. Le tableau suivant synthétise les espèces retenues et l'enjeu associé des espèces observées (en blanc) et des espèces issues de la bibliographie mais non observées (en gris).

Ordre	Nom commun	Nom scientifique	Statuts réglementaires	Liste Rouge France métropolitaine (UICN, 2016)			Liste rouge régionale Poitou-Charentes (2019)	Espèce déterminante ZNIEFF - Deux-Sèvres	Enjeu "espèce"			Enjeu fonctionnel "habitat d'espèces"		
				Nicheur	Hivernant	De passage			Nidification	Migration	Hivernage	Nidification	Migration	Hivernage
Accipitriformes	Aigle botté	<i>Hieraetus pennatus</i>	DO / PN	NT	NA	-	DD	N	Modéré	Modéré		Faible	Faible	
	Balbusard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>	DO / PN	VU	NA	LC	-	H		Modéré			Très faible	
	Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	DO / PN	LC	-	LC	VU	N	Modéré	Modéré		Faible	Faible	
	Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	DO / PN	NT	-	NA	NT	N	Fort	Modéré		Modéré	Faible	
	Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	DO / PN	NT	NA	NA	VU	N et D > 10 ind.	Très fort	Modéré		Modéré	Faible	
	Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	DO / PN	LC	NA	NA	NT	D et N	Fort	Modéré	Modéré	Modéré	Faible	Très faible
	Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	DO / PN	LC	-	NA	EN	N	Fort	Modéré		Faible	Faible	
	Elanion blanc	<i>Elanus caeruleus</i>	DO / PN	VU	NA	NA	NA	N	Modéré	Modéré	Modéré	Fort	Faible	Très faible
	Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	DO / PN	LC	-	NA	LC	-	Modéré	Modéré		Faible	Faible	
	Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	DO / PN	VU	VU	NA	-	-		Modéré	Très fort		Faible	Fort
Ansériformes	Sarcelle d'été	<i>Spatula querquedula</i>	-	VU	-	NT	CR	N et H		Faible			Très faible	
Apidiformes	Martinet noir	<i>Apus apus</i>	PN	NT	-	DD	NT	-	Très faible			Très faible		
Caprimulgiformes	Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	DO / PN	LC	-	NA	LC	N	Modéré	Modéré		Faible	Très faible	
Charadriiformes	Avocette élégante	<i>Recurvirostra avosetta</i>	DO / PN	LC	LC	NA	VU	N et H > 20 ind.		Modéré			Très faible	
	Chevalier gambette	<i>Tringa totanus</i>	DO / PN	LC	NA	LC	VU	N et H > 60 ind.		Modéré			Très faible	
	Chevalier sylvain	<i>Tringa glareola</i>	DO / PN	-	-	LC	-	-		Modéré			Très faible	
	Combattant varié	<i>Calidris pugnax</i>	DO	NA	NA	NT	-	H		Fort			Très faible	
	Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>	-	VU	LC	NA	EN	N et H > 20 ind.	Fort			Faible		
	Courlis corlieu	<i>Numenius phaeopus</i>	-	-	NA	VU	-	H > 50 ind.		Modéré			Très faible	
	Échasse blanche	<i>Himantopus himantopus</i>	DO / PN	LC	-	-	NT	N et H > 50 ind.		Modéré			Très faible	
	Mouette mélanocéphale	<i>Ichthyaetus melanocephalus</i>	DO / PN	LC	NA	NA	-	N et H > 5 ind.		Modéré			Modéré	
	Œdicnème criard	<i>Burhinus oedicanus</i>	DO / PN	LC	NA	NA	NT	N et R	Fort	Modéré	Modéré	Modéré	Modéré	Faible
	Pluvier doré	<i>Pluvialis apricaria</i>	DO	-	LC	-	-	H > 35 ind.		Modéré	Modéré		Modéré	Faible



Ordre	Nom commun	Nom scientifique	Statuts réglementaires	Liste Rouge France métropolitaine (UICN, 2016)			Liste rouge régionale Poitou-Charentes (2019)	Espèce déterminante ZNIEFF - Deux-Sèvres	Enjeu "espèce"			Enjeu fonctionnel "habitat d'espèces"		
				Nicheur	Hivernant	De passage			Nidification	Migration	Hivernage	Nidification	Migration	Hivernage
	Pluvier guignard	<i>Eudromias marinellus</i>	DO / PN	RE	-	NT	-	H		Fort	Modéré		Faible	Faible
	Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	-	NT	LC	NA	VU	N et H > 260 ind.		Très faible	Très faible		Très faible	Très faible
Ciconiiformes	Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	DO / PN	LC	NA	NA	NT	N	Fort	Modéré	Modéré	Faible	Modéré	Très faible
	Cigogne noire	<i>Ciconia nigra</i>	DO / PN	EN	NA	VU	NA	H et N	Modéré	Très fort	Modéré	Faible	Modéré	Très faible
Columbiformes	Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i>	-	LC	NA	NA	EN	N	Fort			Faible		
	Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	-	VU	-	NA	VU	-	Faible			Modéré		
Coraciiformes	Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	DO / PN	VU	NA	-	NT	-		Modéré			Très faible	
Falconiformes	Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	PN	NT	NA	NA	NT	-	Très faible			Modéré		
	Faucon émerillon	<i>Falco columbarius</i>	DO / PN	-	DD	NA	-	-		Modéré			Faible	
	Faucon hobereau	<i>Falco subuteo</i>	PN	LC	-	NA	NT	N	Modéré			Fort		
	Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	DO / PN	LC	NA	NA	CR	N		Modéré			Faible	
Galliformes	Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>	-	LC	-	NA	VU	-	Faible			Faible		
Gruiformes	Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	-	LC	NA	NA	NT	-	Très faible			Très faible		
	Grue cendrée	<i>Grus grus</i>	DO / PN	CR	NT	NA	-	H > 70 ind.		Modéré	Fort		Très faible	Très faible
Otodiformes	Outarde canepetière	<i>Tetrax tetrax</i>	DO / PN	EN	NA	-	EN	H, N et R		Modéré			Très faible	
Passériformes	Alouette calandrelle	<i>Calandrella brachydactyla</i>	DO / PN	EN	-	-	CR	N		Modéré			Modéré	
	Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	-	NT	LC	NA	VU	-	Faible			Faible		
	Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	DO / PN	LC	NA	-	NT	N	Fort	Modéré	Modéré	Faible	Modéré	Modéré
	Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	PN	VU	NA	NA	NT	-	Très faible			Modéré		
	Bruant ortolan	<i>Emberiza hortulana</i>	DO / PN	EN	-	EN	EN	N		Très fort			Faible	
	Bruant proyer	<i>Miliaria calandra</i>	PN	LC	-	-	VU	-	Faible			Faible		
	Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	PN	VU	NA	NA	NT	-	Très faible			Modéré		
	Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	PN	LC	NA	-	NT	-	Très faible			Très faible		
	Cisticole des joncs	<i>Cisticola juncidis</i>	PN	VU	-	-	NT	-	Très faible			Faible		
	Fauvette des jardins	<i>Sylvia borin</i>	PN	NT	-	DD	NT	-	Très faible			Très faible		
	Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	PN	LC	-	DD	NT	-	Très faible			Faible		
	Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>	DO / PN	EN	-	-	VU	N		Modéré	Modéré		Faible	Très faible
	Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	PN	NT	-	DD	NT	N	Faible			Modéré		
	Gorgebleue à miroir	<i>Luscinia svecica</i>	DO / PN	LC	-	NA	LC	N	Fort	Modéré		Modéré	Modéré	
	Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>	-	LC	NA	NA	NT	-	Très faible			Modéré		
	Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	PN	LC	NA	-	NT	-	Très faible			Modéré		
	Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>	PN	LC	-	DD	NT	N	Faible			Très faible		
	Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	PN	NT	-	DD	NT	-	Très faible			Très faible		
	Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	PN	NT	-	DD	NT	-	Très faible			Très faible		
	Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	PN	VU	NA	NA	NT	-	Très faible			Modéré		

Ordre	Nom commun	Nom scientifique	Statuts réglementaires	Liste Rouge France métropolitaine (UICN, 2016)			Liste rouge régionale Poitou-Charentes (2019)	Espèce déterminante ZNIEFF - Deux-Sèvres	Enjeu "espèce"			Enjeu fonctionnel "habitat d'espèces"		
				Nicheur	Hivernant	De passage			Nidification	Migration	Hivernage	Nidification	Migration	Hivernage
	Locustelle tachetée	<i>Locustella naevia</i>	PN	NT	-	NA	VU	N	Fort			Faible		
	Mésange nonnette	<i>Poecile palustris</i>	PN	LC	-	-	VU	N	Fort			Très fort		
	Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	PN	LC	-	NA	NT	-	Très faible			Très faible		
	Moineau friquet	<i>Poecile montanus</i>	PN	EN	-	-	EN	N	Fort			Faible		
	Moineau soulcie	<i>Petronia petronia</i>	PN	LC	-	-	VU	N	Fort			Faible		
	Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	DO / PN	NT	NA	NA	NT	N	Fort	Modéré		Très fort	Modéré	
	Pipit rousseline	<i>Anthus campestris</i>	DO / PN	LC	-	NA	EN	N		Modéré			Modéré	
	Pipit spioncelle	<i>Anthus spinoletta</i>	DO / PN	LC	NA	NA	-	-		Modéré			Modéré	
	Pouillot de Bonelli	<i>Phylloscopus bonelli</i>	PN	LC	-	NA	NT	-	Très faible			Très faible		
	Pouillot fitis	<i>Phylloscopus trochilus</i>	PN	NT	-	DD	CR	N	Fort			Faible		
	Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	PN	VU	-	NA	NT	-	Très faible			Très faible		
	Tarier pâtre	<i>Saxicola orquata</i>	PN	NT	NA	NA	NT	-	Très faible			Modéré		
	Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	PN	VU	NA	NA	NT	-	Très faible			Modéré		
Pélécaniformes	Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	DO / PN	LC	NA	-	NA	N	Modéré		Modéré	Faible		Modéré
	Grande Aigrette	<i>Ardea alba</i>	DO / PN	NT	LC	-	NA	N et H > 5 ind.	Modéré	Modéré	Modéré	Faible	Modéré	Modéré
	Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	PN	LC	NA	NA	LC	N	Faible			Très faible		
	Héron garde-bœufs	<i>Bubulcus ibis</i>	PN	LC	NA	-	LC	N	Faible			Très faible		
	Héron pourpré	<i>Ardea purpurea</i>	DO / PN	LC	-	-	VU	H et N		Modéré			Très faible	
Piciformes	Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	PN	VU	-	-	NT	-	Très faible			Modéré		
	Pic mar	<i>Dendrocopos medius</i>	DO / PN	LC	-	-	NT	N	Fort		Modéré	Faible		Très faible
	Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>	PN	LC	NA	NA	VU		Fort			Faible		
Strigiformes	Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	PN	LC	-	-	NT	-	Modéré			Faible		
	Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	PN	LC	-	-	VU	-	Faible			Très faible		
	Petit-duc scops	<i>Otus scops</i>	PN	LC	-	-	VU	N	Fort			Faible		

Tableau 40 : Synthèse des espèces patrimoniales retenues et enjeux associés

### 2.4.5.2. Petite faune terrestre et aquatique

L'ensemble des résultats est disponible dans **l'étude écologique, réalisée par NCA Environnement.**

➤ Méthodologie :

#### Mammifères terrestres

Les prospections ont consisté en une chasse à vue et une recherche des indices de présence, à savoir les empreintes, fèces, coulées... Des observations directes d'individus ont également été effectuées, de jour ou de nuit, en parallèle des autres inventaires.

#### Herpétofaune

L'aire d'étude immédiate présente un potentiel extrêmement faible pour les amphibiens, en raison de l'absence de masses d'eau. A l'ouest du site se trouve le cours d'eau la Belle, et au Sud la Beronne qui sont susceptibles d'accueillir certaines espèces, plutôt reliées aux milieux aquatiques courants. Quelques masses d'eau sont présentes dans les propriétés agricoles et les villages voisins. Celles-ci sont favorables à la reproduction de la majorité des espèces d'amphibiens. Au cours des inventaires, quelques individus en dispersion ont pu être contactés, complétant ainsi les données.

Un inventaire nocturne réalisé le 5 mars 2019 a permis de prospector les quelques zones susceptibles de constituer un habitat favorable à la reproduction des amphibiens. En complément, une écoute diurne et nocturne lors de chaque passage avifaunistique et chiroptérologiques a permis de compléter la prospection au sol. Cela a notamment permis d'obtenir des données lors des sorties du 21 mai, 3 juin et 7 août 2019.

Concernant les reptiles, des chasses à vue spécifiques ont été réalisées sur l'aire d'étude immédiate.

#### Entomofaune

Concernant les insectes, les prospections ont été menées sur différents milieux afin d'avoir la meilleure représentativité possible (prairies temporaires, lisières, petit boisement, etc.).

Les prospections ont consisté en une chasse à vue sur l'ensemble des milieux déterminés, correspondant ainsi à une série de transects couvrant la surface à prospector.

Une recherche des coléoptères saproxylophages a également été menée au niveau des haies et arbres isolés. L'inventaire a ciblé les habitats favorables à la présence de ces espèces : vieux arbres, arbres morts, etc. Les cavités, les parties déperissantes et la base des arbres ont été inspectées à la recherche de restes de coléoptères. A noter que les inventaires de nuit, notamment pour les chiroptères, permettaient de mettre en évidence les individus aux moeurs crépusculaires et nocturnes.

➤ Evaluation de la sensibilité de la faune terrestre :

La sensibilité de la faune terrestre vis-à-vis d'un projet éolien est plus particulièrement liée à la conservation ou la destruction de l'habitat des espèces inventoriées. En effet, hormis la phase de travaux, un parc éolien représente peu ou pas de risque de mortalité directe sur la faune terrestre. C'est par conséquent la possibilité de dégradation, de réduction ou de destruction de l'habitat des espèces patrimoniales lors de la phase de travaux qui sera prise en compte. Les dérangements directs (présence des éoliennes) ou indirects (présence humaine liée au parc), seront également pris en compte pour déterminer les sensibilités.

➤ Résultats :

#### Mammifères terrestres

##### Principales observations :

Sept espèces ont été contactées au cours des inventaires, par observation directe ou indices de présence. Toutes ces espèces sont communes à l'échelle régionale, à l'exception du Putois d'Europe, listé « vulnérable » sur la liste rouge régionale des mammifères de Poitou-Charentes.

Concernant la bibliographie, la recherche de données a permis d'ajouter 16 espèces connues au sein de l'aire d'étude immédiate Parmi les espèces connues dans la bibliographie, six sont considérées comme patrimoniales. On retrouve la Belette d'Europe, le Hérisson d'Europe le Lapin de garenne (pouvant fréquenter l'ensemble de l'AEI), ainsi que la Martre des pins, la Genette commune et l'Écureuil roux, qui eux en revanche, sont inféodés aux espaces boisés.

Espèces	Statut réglementaire	LRN	Statut LRR	Espèce déterminante	Source de la donnée	Fréquentation possible de l'AEI
Belette d'Europe – <i>Mustela nivalis</i>	-	LC	VU	-	Contact sur l'AEI	
Chevreuil – <i>Capreolus capreolus</i>	-	LC	LC	-		
Ecureuil roux – <i>Sciurus vulgaris</i>	PN	LC	LC	-		
Fauine – <i>Martes foina</i>	-	LC	LC	-		
Lapin de garenne – <i>Oryctolagus cuniculus</i>	-	NT	NT	-		
Lièvre d'Europe – <i>Lepus europaeus</i>	-	LC	LC	-		
Souris grise - <i>Mus musculus</i>	-	LC	LC	-		
Taupe d'Europe – <i>Talpa europaea</i>	-	LC	LC	-		
Renard roux – <i>Vulpes vulpes</i>	-	LC	LC	-		
Blaireau européen – <i>Meles meles</i>	-	LC	LC	-		
Campagnol des champs – <i>Micratus arvalis</i>	-	LC	LC	-	SIGORE, N79	Possible
Crocidure musette – <i>Crocidura russula</i>	-	LC	LC	-	N79	
Genette commune – <i>Genetta genetta</i>	PN	LC	LC	-	SIGORE, N79	Possible
Hérisson d'Europe – <i>Erinaceus europaeus</i>	PN	LC	LC	-	SIGORE, N79	Possible
Loir gris - <i>Glis glis</i>	-	LC	LC	-	N79	Possible
Martre des pins - <i>Martes martes</i>	DH5	LC	LC	X	N79	Possible
Mulot sylvestre – <i>Apodemus sylvaticus</i>	-	LC	LC	-	SIGORE, N79	Possible
Musaraigne couronnée - <i>Sorex coronatus</i>	-	LC	LC	-	N79	Possible

Espèces	Statut réglementaire	LRN	Statut LRR	Espèce déterminante	Source de la donnée	Fréquentation possible de l'AEI
Musaraigne pygmée - <i>Sorex minutus</i>	-	LC	LC	-	N79	Possible
Putois d'Europe – <i>Mustela putorius</i>	-	NT	VU	-	SIGORE, N79	Possible
Rat des moissons – <i>Micromys minutus</i>	-	LC	NA	-	N79	Possible
Rat surmulot – <i>Rattus norvegicus</i>	-	NA	NA	-	SIGORE, N79	Possible
Sanglier – <i>Sus scrofa</i>	-	LC	LC	-	SIGORE, N79	Possible

**Légende :**  
 Espèce patrimoniale  
 PN : Protection nationale ; DH5 : Annexe V de la Directive Habitats.  
 Statut LRR : NA « Non applicable » ; LC « Préoccupation mineure » ; NT « quasi-menacée ».  
 En bleu : espèces issues des données bibliographiques

**Tableau 41 : Synthèse des prospections mammifères terrestres**

Enjeux des mammifères terrestres :

Les enjeux relatifs aux mammifères terrestres ont été hiérarchisés en considérant :

- leur patrimonialité et représentativité sur l'aire d'étude ;
- la présence d'habitats favorables au maintien des populations ;
- l'intérêt fonctionnel des habitats d'espèces.

On distingue ainsi les enjeux suivants :

- Enjeu faible : habitat dégradé, pouvant être fréquenté ponctuellement, mais ne présentant plus le potentiel écologique recherché par les espèces patrimoniales. Les zones de cultures sont retenues pour cet enjeu ;
- Enjeu moyen : habitat accueillant ou pouvant accueillir une espèce patrimoniale, bien représenté localement, et étant un support de biodiversité important (gîte, zone refuge, ressource alimentaire...). Les boisements et haies bocagères sont classés dans cet enjeu.

Espèces	Statut réglementaire	LRN	Statut LRR	Espèce déterminante	Enjeu « habitat d'espèces »
Belette d'Europe - <i>Mustela nivalis</i>	-	LC	VU	-	Modéré
Ecureuil roux - <i>Sciurus vulgaris</i>	PN	LC	LC	-	Faible
Lapin de Garenne - <i>Oryctolagus cuniculus</i>	-	NT	NT	-	Modéré

**Légende :**  
 Statut : NA « Non applicable » ; LC « Préoccupation mineure » ; V « Vulnérable » ; NT « quasi-menacé ».  
 PN : Protection nationale ; DH5 : Annexe V de la Directive Habitats.

**Tableau 42 : Enjeu « habitat d'espèce » attribué aux mammifères observés sur l'AEI**

Suite aux inventaires ainsi qu'aux recherches bibliographiques, au total 7 espèces présentent un enjeu « habitat d'espèce » sur l'ensemble de la période de nidification :

- 3 espèces ont un enjeu modéré : la Bellette d'Europe, le lapin de Garenne et le Putois d'Europe ;
- 4 espèces ont un enjeu faible : l'Ecureuil roux, la Genette commune, le Hérisson d'Europe et la Martre des pins.

La carte ci-après localise les enjeux liés aux mammifères terrestres.



Carte 60 : Répartition des enjeux liés aux mammifères terrestres (source : NCA Environnement)

### Herpétofaune

Aucune masse d'eau n'est présente au sein de l'AEI, toutefois quelques points d'eau dans les villages alentour et la proximité avec la Belle et la Béronne sont favorables à la reproduction des amphibiens. **4 espèces d'amphibiens** ont été contactées sur et aux abords de l'AEI. Seul le Crapaud commun a été observé au sein de l'AEI. Des individus chanteurs du groupe du complexe des Grenouilles vertes ainsi que le Triton palmé ont été observés dans un lavoir en limite de l'AEI (moins de 150m) et une Rainette méridionale a été entendue dans une haie lors d'un inventaire dédié aux rapaces nocturnes non loin de l'AEI (moins de 150m).

**2 espèces de reptiles** ont été contactées sur l'AEI : la Couleuvre verte et jaune et le Lézard des murailles. Les nombreuses haies présentes au sein de l'AEI sont favorables aux reptiles, de plus quelques parcelles de friches et de vignes peuvent être attractives.

Espèces	Statut réglementaire	Liste rouge régionale	Déterminant ZNIEFF	Source de la donnée	Fréquentation potentielle de l'AEI
<b>AMPHIBIENS</b>					
Crapaud épineux – <i>Bufo spinosus</i>	PN	LC	-	Contact dans l'AEI	
Grenouilles vertes indéterminées – <i>Pelophylax sp.</i>	-	DD	-	Contact à moins de 150m de l'AEI	
Rainette méridionale - <i>Hyla meridionalis</i>	DH4 - PN	LC	-		
Triton palmé - <i>Lissotriton helveticus</i>	PN	LC	-		
Grenouille agile – <i>Rana dalmatina</i>	DH4 - PN	LC	-	N79	Possible
Salamandre tachetée - <i>Salamandra salamandra</i>	PN	LC	-	N79, SIGORE	Possible
<b>REPTILES</b>					
Couleuvre verte et jaune – <i>Hierophis viridiflavus</i>	DH4 - PN	LC	-	Contact dans l'AEI	
Lézard des murailles – <i>Podarcis muralis</i>	DH4 - PN	LC	-		
Couleuvre d'Esculape - <i>Zamenis longissimus</i>	DH4 - PN	NT	-	N79, SIGORE	Possible
Couleuvre helvétique - <i>Natrix helvetica</i>	PN	LC	-	N79, SIGORE	Possible
Lézard à deux raies – <i>Locerta bilineata</i>	DH4 - PN	LC	-	N79	Possible

**Légende :**  
 Espèces patrimoniales  
 Statut réglementaire : DH4 = Directive Habitats-Faune – Annexe IV ; PN = Protection Nationale  
 Liste rouge régionale (2016) : DD = données insuffisantes ; LC = Préoccupation mineure ; NT = quasi menacée  
 En bleu : espèces issues des données bibliographiques

Tableau 43 : Synthèse des prospections herpétofaune

Les enjeux relatifs à l'herpétofaune ont été hiérarchisés en considérant :

- leur patrimonialité et représentativité sur l'aire d'étude ;
- la présence d'habitats favorables au maintien des populations ;
- l'intérêt fonctionnel des habitats d'espèces.

Deux enjeux sont retenus à l'échelle de l'aire d'étude immédiate :

- Enjeu faible : zones isolées dans un espace ouvert. L'utilisation probable par les amphibiens et reptiles reste faible.
- Enjeu modéré : habitat accueillant ou pouvant accueillir une espèce patrimoniale, bien représenté localement, et étant un support de biodiversité important (gîte, zone refuge, ressource alimentaire...). Les boisements, lisières herbacées et haies bocagères sont classés dans cet enjeu.

Espèces	Statut réglementaire	Liste Rouge Régionale	Déterminant ZNIEFF	Enjeu « habitat d'espèces »
<b>Amphibiens</b>				
Crapaud épineux - <i>Bufo spinosus</i>	PN	LC	-	Faible (dispersion)
Rainette méridionale - <i>Hyla meridionalis</i>	DH4 - PN	LC	-	Faible (dispersion)
Triton palmé - <i>Lissotriton helveticus</i>	PN	LC	-	Faible (dispersion)
<b>Reptiles</b>				
Couleuvre verte et jaune - <i>Hierophis viridiflavus</i>	DH4 - PN	LC	-	Modéré
Lézard des murailles - <i>Podarcis muralis</i>	DH4 - PN	LC	-	Modéré

**Tableau 44 : Enjeu « habitat d'espèce » attribué à l'herpétofaune observé sur l'AEI**

Suite aux inventaires ainsi qu'à la bibliographie, au total 4 espèces d'amphibiens et 5 espèces de reptiles présentent un enjeu « habitat d'espèce » sur l'ensemble de la période de nidification :

- 1 espèce présente un enjeu fort : la Couleuvre d'Esculape ;
- 3 espèces ont un enjeu modéré : la Couleuvre verte et jaune, le Lézard des murailles et le Lézard vert occidental ;
- 5 espèces ont un enjeu faible : le Crapaud épineux, la Rainette méridionale, le Triton palmé, la Grenouille agile et la Couleuvre helvétique.

La carte ci-après localise les enjeux liés à l'herpétofaune observé au sein de l'AEI.



**Carte 61 : Répartition des enjeux liés à l'herpétofaune (source : NCA Environnement)**

**Entomofaune :**

- Lépidoptères rhopalocères

Vingt espèces de rhopalocères ont été contactées sur l'aire d'étude immédiate. Concernant la bibliographie, les données de l'atlas des papillons de jour du Poitou-Charentes nous renseignent sur la présence de trente-neuf espèces supplémentaires, soit un total avec les données d'inventaire de 59 espèces.

Parmi ces espèces, 6 sont considérées comme patrimoniales. La fréquentation de l'AEI pour ces espèces est avérée pour l'Azuré du Serpolet – *Phengaris arion* et considérée comme peu probable pour l'Azuré des Coronilles – *Plebejus argyrognomon*, l'Azuré du trèfle – *Cupido argiades*, le Demi-Argus – *Cyaniris semiargus*, le Moyen nacré – *Argynnis adippe* et la Petite Tortue – *Aglais urticae*.

• Odonates

2 espèces d'odonates ont été observées au sein de l'AEI. Afin de compléter ces données terrain, l'Atlas des Libellules du Poitou-Charentes<sup>5</sup>, Faune 79, ainsi que la base de données du SIGORE ont été consultés. Les données retenues sont celles situées sur la commune de Périgné et limitrophes. Il en ressort 2 espèces non contactées sur l'AEI, qui peuvent potentiellement fréquenter le site en dispersion. Au total 4 espèces d'odonates fréquentent l'AEI. Parmi ces espèces aucune n'est considérée comme patrimoniale.

Ces espèces utilisent les habitats de l'AEI principalement pour s'alimenter. La reproduction des odonates nécessitant la présence d'eau, elle n'aura pas lieu au sein de l'AEI.

Au regard de l'absence de masse d'eau et de la liste d'espèces connues sur les communes de l'AEI, **aucune espèce patrimoniale n'est susceptible de se reproduire au sein de l'AEI**. Les observations se limitent à des individus en dispersion.

• Orthoptères

13 espèces d'orthoptères ont été contactées sur l'AEI, par observation directe. Elles sont toutes communes au niveau régional. Afin de compléter ces données terrain, le site Faune 79 ainsi que la base de données du SIGORE ont été consultés. Ces recherches bibliographiques nous indiquent la présence potentielle de 20 autres espèces d'orthoptères, dont 2 sont considérées comme patrimoniales : la Courtilière commune – Gryllotalpa gryllotalpa et le Phanéroptère commun – Phaneroptera falcata. Ces deux orthoptères sont quasi-menacés en Poitou-Charentes.

**Au total, 33 espèces d'orthoptères fréquentent l'AEI (boisements, lisières, prairies, cultures) et 2 d'entre elles sont patrimoniales.**

• Coléoptères

Le Lucane cerf-volant a été observé sur l'AEI. Il s'agit là de la seule espèce de coléoptères saproxylophages bénéficiant d'un statut de protection relevée sur la zone d'étude. L'ensemble des boisements apparaît favorable pour cette espèce. Le Grand Capricorne, espèce connue au niveau communal est également considéré comme fréquentant l'aire d'étude (de façon peu probable) en raison de la présence de vieux chênes (habitat de son stade larvaire, car les larves sont saproxylophages).

Enjeux de l'entomofaune :

Les enjeux relatifs aux insectes ont été hiérarchisés en considérant :

- leur patrimonialité et représentativité sur l'aire d'étude ;
- la présence d'habitats favorables au maintien des populations ;
- l'intérêt fonctionnel des habitats d'espèces.

On distingue deux enjeux :

- Enjeu fort : habitat à forte valeur patrimoniale ou rare sur l'aire d'étude, et/ou accueillant une espèce patrimoniale, et étant un support de biodiversité important.
- Enjeu modéré : habitat présentant un potentiel d'accueil pour certaines espèces patrimoniales.

Espèces	Statut réglementaire	Espèce déterminante	Statut régional LRR	Enjeu « espèce »	Enjeu « habitat d'espèces »
<b>Lépidoptères</b>					
Azuré du serpolet - <i>Phengaris arion</i>	PN - DH4	X	NT	Fort	Fort
<b>Coléoptères saproxylophages</b>					
Lucane cerf-volant - <i>Lucanus cervus</i>	DH2	-	-	Modéré	Modéré
<b>Légende :</b>					
Liste rouge régionale (provisoire, Poitou-Charentes Nature) : LC – Préoccupation mineure ; NT – quasi menacée.					
Espèce déterminante ZNIEFF en Deux-Sèvres : X.					
En bleu : espèces issues des données bibliographiques.					

**Tableau 45 : Enjeu « habitat d'espèce » attribué à l'herpétofaune observé sur l'AEI**

Suite aux inventaires ainsi qu'à la bibliographie, au total 4 espèces d'amphibiens et 5 espèces de reptiles présentent un enjeu « habitat d'espèce » sur l'ensemble de la période de nidification :

- 2 espèce présente un enjeu fort : l'Azuré du Serpolet et le Grand Capricorne ;
- 8 espèces ont un enjeu modéré, seul le Lucane cerf-volant a été observé.

La carte ci-après localise les enjeux liés à l'entomofaune observé au sein de l'AEI.



Carte 62 : Répartition des enjeux liés à l'entomofaune (source : NCA Environnement)



**2.4.5.3. Chiroptères**

L'étude sur les chiroptères est comprise dans **l'étude écologique réalisée par le bureau d'études NCA ENVIRONNEMENT.**

➤ Méthodologie :

Les inventaires chiroptérologiques ont pour but, d'analyser les milieux et le contexte écologique de l'aire d'étude rapprochée et d'évaluer l'activité et le cortège de chauves-souris présentes au sein de l'aire d'étude immédiate.

Trois protocoles distincts ont été mis en œuvre pour dresser l'état initial sur les populations de chiroptères du site d'étude :

- Des recherches des gîtes estivaux dans l'aire d'étude rapprochée,
- Des **inventaires ultrasoniques par un chiroptérologue au sol**, en plusieurs points et sur plusieurs soirées,
- Des **inventaires ultrasoniques automatiques en nacelles**, réalisés par le bureau d'études ENCIS.

La méthodologie mise en place et décrite ci-après permet de qualifier et quantifier l'activité chiroptérologique du site d'étude pendant l'intégralité de la période d'activité (mars à octobre).

**Recherche des gîtes estivaux à chiroptères**

Le potentiel gîte est apprécié à une échelle locale au sein des aires d'études immédiate et rapprochée. L'aire d'étude éloignée n'est pas considérée, car, à l'exception du Grand Murin et du Minioptère de Schreibers, les chiroptères chassent très rarement au-delà de dix kilomètres de leur gîte.

Y Gîtes dans le bâti

Ce travail a consisté à prospecter dans l'aire d'étude rapprochée les églises, châteaux et vieux bâtis et d'en mesurer le potentiel pour le gîte. Les données bibliographiques sont venues compléter ces données.

Y Gîtes arboricoles

Sur le terrain, les haies et les boisements ont fait l'objet d'une attention particulière, afin de localiser les arbres présentant des cavités et des décollements d'écorce favorable au gîte, notamment estival.

	Type d'écoute	Dates	Plage horaire	Phase de lune (visibilité %)	Vent	Couverture nuageuse	Précipitations	Temp.
Migration automnale 2018	Active / Passive	20/09	20h30 - 1h	Gibbeuse croissante (84%)	Faible	0%	Nulles	17 - 21°C
	Active / Passive	26/09	20h20 - 1h45	Gibbeuse décroissante (97%)	Moyen	0%	Nulles	17°C
	Active / Passive	10/10	19h50 - 1h00	Premier croissant (4%)	Bourrasques temporaires	100% (orages autour de la zone)	Nulles + orage (20 minutes)	15 - 19°C
	Active / Passive	24/10	19h45 - 00h45	Pleine lune (100%)	Faible	0%	Nulles	11 - 16°C
Migration printanière	Active / Passive	19/03	19h45 - 00h30	Gibbeuse croissante (98%)	Nulles	0%	Nulles	3 - 7°C
	Active / Passive	02/04	20h30 - 00h30	Dernier croissant (6%)	Modéré	75%	Faibles (averses)	6 - 9°C
	Active / Passive	18/04	21h00 - 2h	Gibbeuse croissante (99%)	Nul	5%	Nulles	16 - 17°C
	Active / Passive	09/05	21h45 - 2h	Premier croissant (26%)	Faible	60% - 100%	Nulles (brouillard à 00h30)	10 - 14°C
Estivage 2019	Passive	20/05	22h00 - 6h	Gibbeuse décroissante (96%)	Faible	75%	Faibles (averses)	9 - 13°C
	Active / Passive	03/06	22h15 - 2h	Nouvelle lune (0%)	Faible	50%	Nulles	14 - 19°C
	Passive	17/06	22h15 - 2h30	Pleine lune (100%)	Faible à modéré	50%	Nulles	19 - 22°C
	Active / Passive	27/06	22h15 - 2h45	Dernier croissant (27%)	Faible	90%	Nulles	28 - 30°C
	Passive	10/07	22h15 - 2h30	Premier quartier (66%)	Faible	75%	Nulles	17 - 25°C
	Active / Passive	22/07	22h00 - 2h45	Gibbeuse décroissante (71%)	Nul	0%	Nulles	23 - 29°C
	Active / Passive	07/08	20h30 - 2h	Gibbeuse croissante (52%)	Nul	30%	Nulles	16 - 21°C
Migration automnale	Active / Passive	21/08	20h30 - 1h	Gibbeuse décroissante (67%)	Faible	0%	Nulles	17 - 20°C

**Figure 32 : Calendrier des prospections dédiées à l'observation des chiroptères (Source : NCA Environnement)**

### Inventaires ultrasoniques par un chiroptérologue au sol

Cet inventaire a pour objectif de caractériser qualitativement (espèces) et quantitativement (nombre de contacts par heure) la population de chiroptères utilisant l'aire d'étude immédiate et rapprochée.

La Société Française d'Etudes et de Protection des Mammifères (SFEPM) préconise 13 passages au sol pour permettre d'apprécier correctement l'activité du groupe. La typologie des milieux étant variée sur l'aire d'étude immédiate, cette préconisation a donc été suivie et même renforcée puisque 16 passages ont été réalisés.

Les investigations ont été réparties sur trois saisons, correspondant aux périodes clés du cycle biologique des chiroptères :

#### Y Période printanière (mi-mars à mi-mai)

Il s'agit d'une période de migration active, quelques individus pouvant également faire des haltes au niveau de gîtes ou sur des zones de chasse. De manière générale, il est difficile de respecter la préconisation de trois sorties au sol entre la mi-mars et la mi-mai, du fait des conditions météorologiques dans l'ensemble peu favorables (précipitations ou vent important) sur cette période. On peut logiquement s'attendre à ce que les inventaires au sol en début de printemps mettent en évidence une faible activité.

Cette période a été couverte lors de **4 nuits** d'écoute active et passive entre la mi-mars et la mi-mai 2019.

#### Y Période fin de printemps / début d'été (début juin à fin juillet)

Il s'agit de la période de mise bas et d'élevage des jeunes. Les prospections visent à apprécier l'activité des espèces susceptibles de se reproduire à proximité de l'aire d'étude. L'activité se mesure et se compare au sein des différents terrains de chasse.

Cette période a été couverte lors de **6 nuits** en écoute passive et/ou active entre mi-mai et fin juillet 2019.

#### Y Période fin d'été / automne (début août à fin octobre)

Cette période correspond à l'émancipation des jeunes, la période d'essaimage automnaux (regroupements pour les parades nuptiales et accouplements, appelés également « swarming »), et la période de transit migratoire.

Cette période a été couverte par **6 nuits** en écoute active et passive, dont 4 en 2018 et 2 en 2019.

Les inventaires ont consisté en une recherche au détecteur (Pettersson D1000X et D240X) sur un circuit de 10 points d'écoute. Un point prospecté lors d'une session a fait l'objet d'une

écoute entre 15 et 20 min, au cours de laquelle ont été notées les espèces recensées ainsi que leur indice d'activité associé. Des transects ont été réalisés à pied entre les points d'écoute et ont permis de noter si des espèces supplémentaires étaient contactées. Tous les milieux favorables aux chiroptères présents sur le site ont été inventoriés. Ainsi, les points d'écoute ont été placés majoritairement en lisières de boisements et en lisières de haies. Les milieux de culture ont été également inventoriés (en moindre mesure), car, bien qu'ils soient moins favorables aux chiroptères, ces milieux sont relativement présents sur le site.

La détermination se base sur les caractéristiques acoustiques des émissions ultrasonores par les techniques :

- d'hétérodyne : identification de la bande de fréquence et du pic d'énergie, nombre et rythme des cris d'écholocation ;
- d'expansion de temps, qui permet l'enregistrement numérique du sonar sur le terrain, puis la visualisation du sonogramme et la détermination des caractéristiques acoustiques sur le logiciel Batsound®, permettant de statuer sur le genre, l'espèce ou le groupe d'espèces.

Pour résumer, chaque point a fait l'objet d'une identification in situ des espèces fréquentant la zone, en indiquant l'activité mesurée de chacune d'entre-elles sur une période de 20 min. Chaque point a été prospecté sur 16 passages. Lorsque l'identification sur le terrain était trop difficile ou impossible, un traitement au bureau des enregistrements a été réalisé. Au total, l'écoute « active » représente **40,25h de prospections**.

A cette écoute active a été associée une écoute « passive », à travers la pose d'enregistreurs continus SM4BAT et SM2BAT+ disposés pour une nuit partielle ou complète en lisières de haies et de petits boisements. L'écoute passive représente **452,44h d'enregistrements**, qui viennent compléter les données obtenues de manière active.

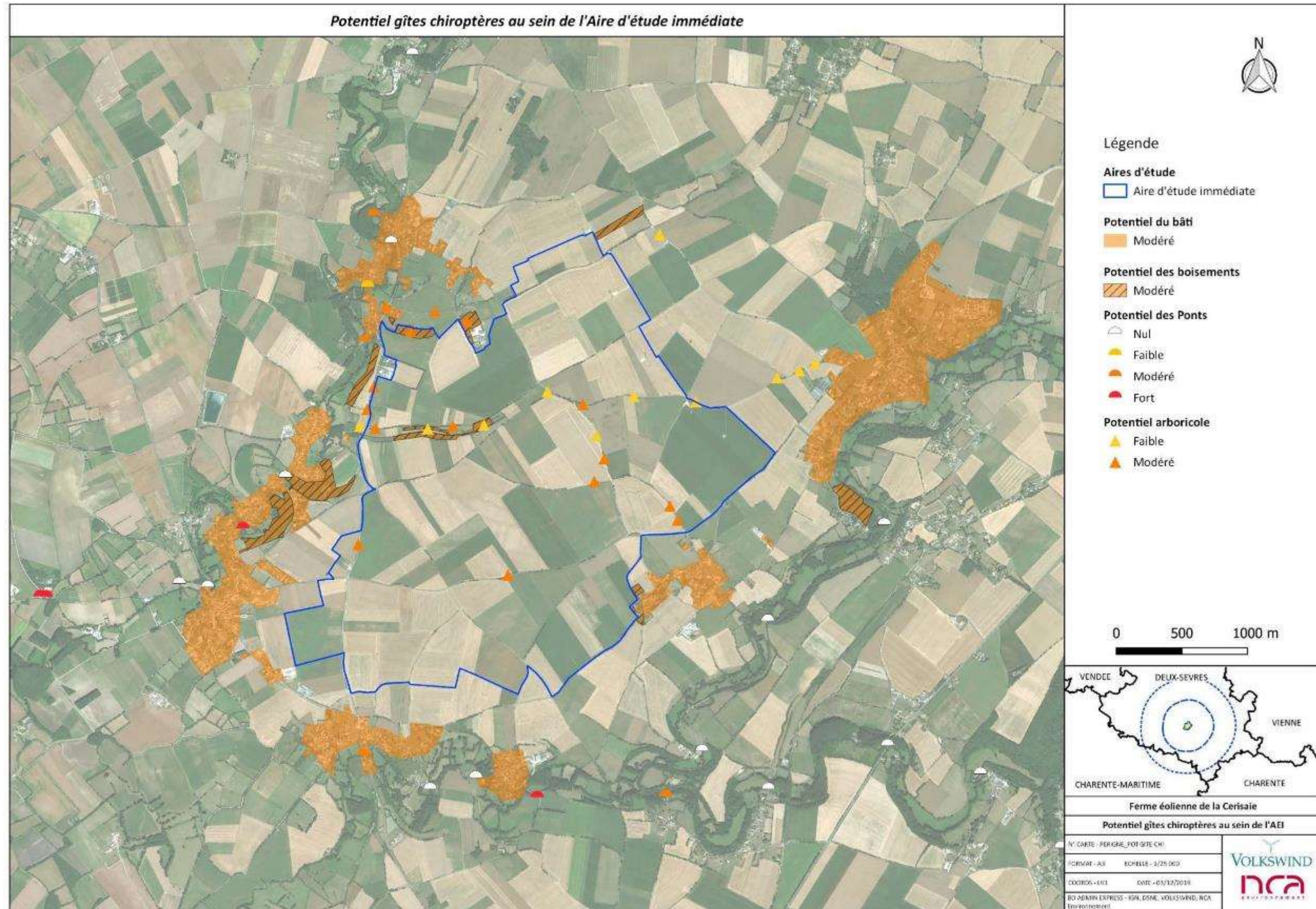


Carte 63 : Points d'écoute (source : NCA Environnement)

➤ Résultats :

**Potentialités de gîtes des habitats de l'AEI :**

Une prospection a été dédiée à la recherche de gîtes avérés ou potentiels sur l'aire d'étude immédiate. Aucun gîte avéré n'a été répertorié au sein de l'AEI, cependant un potentiel gîte a été défini. Au regard des habitats présents, cette recherche s'est portée sur la recherche d'éventuels gîtes arboricoles et du potentiel d'accueil des ponts à proximité de la zone d'étude. En fonction de leurs caractéristiques, les arbres et les ponts présentant un éventuel potentiel pour le gîte des chiroptères sont classés en 4 catégories : nul, faible, modéré et fort



**Carte 64 : Potentiel gîte arboricole au sein de l'AEI (source : NCA Environnement)**

**Gîtes connus de reproduction et d'estivage au sein de l'AEE :**

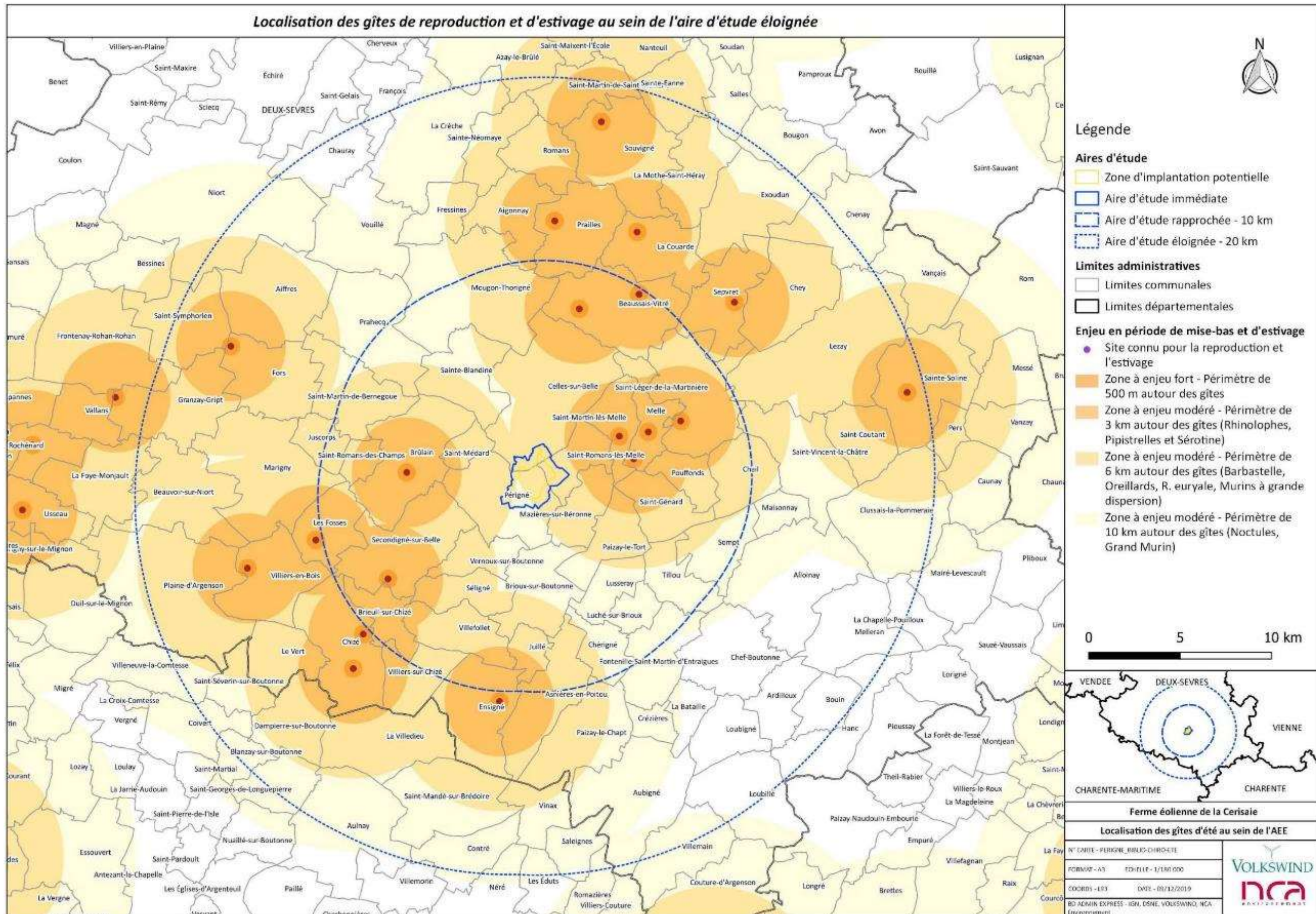
Après s'être accouplées essentiellement à l'automne, les chauves-souris femelles d'une même espèce se regroupent au printemps en colonies afin de mettre bas leurs petits (les chiroptères pratiquent la fécondation différée afin d'assurer un meilleur taux de survie de leur unique petit). Ces colonies s'installent dans des gîtes qualifiés de gîte de reproduction, qui peuvent être partagés avec d'autres espèces. Les gîtes d'été, non utilisés pour la reproduction, sont qualifiés de gîte d'estivage. Ce sont notamment les gîtes utilisés par les mâles. A noter qu'un gîte de reproduction pour une espèce peut également être un gîte estival pour une autre.

Les sites occupés par des colonies de parturition se caractérisent par une chaleur importante et constante (> 20°C) nécessaire à la survie des jeunes qui sont très sensibles au froid. L'absence de courant d'air et de dérangement est également indispensable. Parmi les sites les plus favorables, on peut citer les combles de bâtiments recouverts d'une toiture en ardoise et les cavités qui possèdent des zones où s'accumule la chaleur (cheminée, cloche). Ces deux types de sites sont utilisés par le plus grand nombre d'espèces, parfois conjointement ou même en colonie mixte. Il est cependant peu fréquent de trouver plus de trois ou quatre espèces rassemblées dans un même gîte de mise-bas. Les grandes chauves-souris utilisent des combles relativement spacieux alors que les espèces de plus petite taille se logent dans les disjointements de façades, dans les mortaises, sous les lambrissages, sous les tuiles ou ardoises des toits ou entre les linteaux de porte des granges. Les espèces s'installent généralement dans les zones les plus sombres et les plus hautes. Les ouvrages d'art (ponts) peuvent également être utilisés comme gîtes.

Les chauves-souris s'installent dans les anfractuosités qui apparaissent avec le temps sur les ponts. Les ponts construits au-dessus d'un cours d'eau sont préférentiellement occupés quels que soient leur âge ou les matériaux qui les constituent (pierres, briques, béton).

19 gîtes sont signalés dans un périmètre de 20 km autour de la zone d'étude, dont 9 dans l'AER. Un site remarquable est situé sur la commune de Melle. Il s'agit des anciennes carrières de Loubeau, site Natura 2000 (FR5400448) fréquenté par le Minioptère de Schreibers en période estivale sans que la reproduction soit avérée. Un second site, situé sur la commune de Villers-en-Bois montre une importance pour la Pipistrelle commune avec un effectif d'environ 180 individus. Il s'agit d'un site géré par le CNRS.

**Aucun gîte de reproduction et de mise-bas n'a été mis en évidence sur l'aire d'étude immédiate. Toutefois, l'AEI est susceptible d'être fréquentée par des espèces à grande dispersion.**



Carte 65 : Potentiel gîte arboricole au sein de l'AEI (source : NCA Environnement)

**Gites connus d'hibernation au sein de l'AEE :**

À la fin de l'automne, les premiers froids sonnent pour les chiroptères le moment du sommeil hivernal. À défaut de migration vers des pays chauds, les réserves de graisse accumulées durant l'automne vont leur permettre de passer cette période hivernale au ralenti. Un gîte utilisé pour le sommeil hivernal doit répondre à quatre critères essentiels :

- une température fraîche et constante de l'ordre de 5 à 11°C ;
- un taux d'humidité élevé compris entre 80 % et 100 % (afin de protéger les membranes alaires contre le dessèchement) ;
- une obscurité complète dans tout le gîte ou dans une grande partie de celui-ci ;
- une tranquillité absolue (absence de dérangement).

Pour de nombreux chiroptères, les cavités souterraines, qu'elles soient naturelles (grotte) ou artificielles (carrière), constituent des gîtes de prédilection. Cependant quelques espèces passent l'hiver dans le grenier des bâtiments, les trous d'arbres, etc. Le nombre d'espèces présentes dans un même site hivernal peut être assez élevé en comparaison avec ceux occupés durant les autres périodes du cycle annuel. Il est ainsi possible de recenser une dizaine d'espèces ou plus dans les galeries d'une ancienne champignonnière où elles se répartissent en fonction de leurs exigences écologiques.

La bibliographie (2007 – 2018) mentionne un site d'hibernation sur la commune de Melle, au sein du site Natura 2000 (FR5400448) des anciennes carrières de Loubeau. Il s'agit d'un site d'hibernation du Grand Rhinolophe.

Un autre site utilisé pour l'hibernation a été répertorié sur la commune de Secondigné-sur-Belle. Il s'agit d'un gîte artificiel qui équipe un pont et qui accueille notamment des Murin de Daubenton et de Natterer.

**L'AEI ne présente pas d'enjeu connu pour cette période. Aucun site d'hibernation n'a été recensé dans l'aire d'étude immédiate et dans l'aire d'étude rapprochée.**

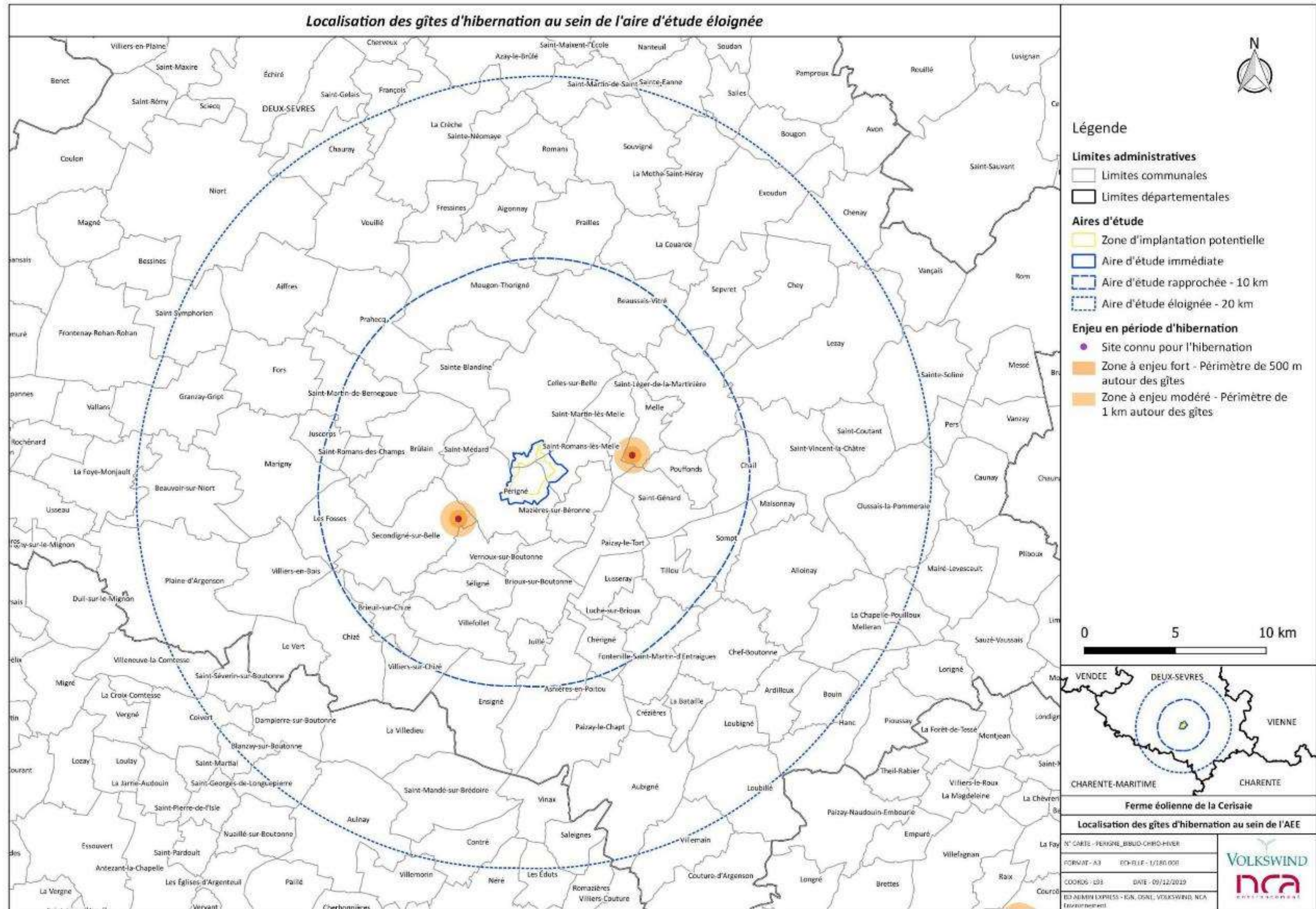
**Gites connus de transit au sein de l'AEE :**

Les gîtes de transit ne présentent pas de caractéristiques thermiques particulières et se distinguent par leur grande variabilité. En effet, ils sont utilisés de façon temporaire, à une époque marquée par l'instabilité des animaux. Un gîte connu pour accueillir une population hibernante peut jouer un rôle comme gîte de transit. On pourra y trouver des espèces de passage, absentes le reste de l'année. Les animaux y sont souvent observés à l'unité et le mélange d'espèces est moins fréquent qu'en période d'hibernation. Certains sites sont toutefois occupés par plusieurs espèces et parfois et au printemps et à l'automne.

Deux-Sèvres Nature Environnement (2007 – 2018) mentionne la présence du Minioptère de Schreibers au sein des anciennes carrières de Loubeau sur la commune de Melle (site Natura 2000, FR5400448). Ce site est localisé au sein de l'aire d'étude rapprochée. 6 autres gîtes sont connus dans l'aire d'étude éloignée, mais les effectifs recensés sont très faibles et concernent des espèces plus courantes.

**L'aire d'étude immédiate ne présente pas d'enjeu connu pour cette période..**

**Aucun site de transit n'a été recensé dans l'aire d'étude immédiate.**



Carte 66 : Localisation des gîtes d'hibernation au sein de l'AEE (source : NCA Environnement)



### Inventaires au sol

La richesse spécifique appréciée à partir des écoutes actives et passives au sol est de minimum 20 espèces identifiées, en considérant en plus quelques déterminations s'arrêtant au genre (Murin, Noctule, Oreillard et Pipistrelle). Cette richesse spécifique est importante, car on considère en l'état actuel des connaissances que l'ancienne région Poitou-Charentes compte 26 espèces de chiroptères.

Toutes les espèces de chauves-souris sont protégées et sont inscrites en annexe IV de la Directive Habitats. On note la présence sur l'aire d'étude immédiate de la Barbastelle d'Europe, du Grand murin, du Murin à oreilles échancrées, du Grand rhinolophe, du Petit rhinolophe et du Minioptère de Schreibers qui sont également inscrits en annexe II de la Directive Habitats. Toutes les espèces de chiroptères sont considérées comme patrimoniales au regard de leur statut.

Espèces	Statut réglementaire	LRR - PC	Statut régional <sup>15</sup>
Barbastelle d'Europe - <i>Barbastella barbastellus</i>	DH2-4 - PN	LC	Assez commun
Grand Murin - <i>Myotis myotis</i>	DH2-4 - PN	LC	Assez commun
Grand Rhinolophe - <i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	DH2-4 - PN	VU	Commun
Minioptère de Schreibers - <i>Miniopterus schreibersii</i>	DH2-4 - PN	CR	Rare
Murin à moustaches - <i>Myotis mystacinus</i>	DH4 - PN	LC	Assez commun
Murin à oreilles échancrées - <i>Myotis emarginatus</i>	DH2-4 - PN	LC	Assez commun
Murin d'Alcathoe - <i>Myotis alcathoe</i>	DH4 - PN	LC	Assez rare
Murin de Bechstein - <i>Myotis bechsteinii</i>	DH2-4 - PN	NT	Assez rare
Murin de Daubenton - <i>Myotis daubentonii</i>	DH4 - PN	EN	Commun
Murin de Natterer - <i>Myotis nattereri</i>	DH4 - PN	LC	Assez commun
Noctule commune - <i>Nyctalus noctula</i>	DH4 - PN	VU	Assez commun
Noctule de Leisler - <i>Nyctalus leisleri</i>	DH4 - PN	NT	Assez rare
Oreillard gris - <i>Plecotus austriacus</i>	DH4 - PN	LC	Assez rare
Oreillard roux - <i>Plecotus auritus</i>	DH4 - PN	LC	Assez commun
Petit Rhinolophe - <i>Rhinolophus hipposideros</i>	DH2-4 - PN	NT	Commun
Pipistrelle commune - <i>Pipistrellus pipistrellus</i>	DH4 - PN	NT	Commun
Pipistrelle de Kuhl - <i>Pipistrellus kuhlii</i>	DH4 - PN	NT	Assez commun
Pipistrelle de Nathusius - <i>Pipistrellus nathusii</i>	DH4 - PN	NT	Très rare
Pipistrelle pygmée - <i>Pipistrellus pygmaeus</i>	DH4 - PN	DD	Très rare
Sérotine commune - <i>Eptesicus serotinus</i>	DH4 - PN	NT	Commun

**Légende :**

- Espèces inscrites à l'annexe II et IV de la Directive Habitat Faune Flore
- Espèces rares au niveau régional

Statut réglementaire : PN : Protection nationale ; DH : Directive Habitats : 2 = annexe II, 4 = annexe IV de la Directive Européenne « Habitats Faune Flore »

LRR-PC : Liste rouge Poitou-Charentes (2018) : CR danger critique d'extinction, EN en danger, VU vu en danger, NT quasi menacée, LC préoccupation mineure, DD données insuffisantes.

**Tableau 46 : Espèces de chiroptères inventoriées au sein de l'AEI (source : NCA Environnement)**

### Synthèse des résultats en période de migration automnale

Au cours des six sorties nocturnes réalisées en période des transits automnaux, 19 espèces de chiroptères ont été détectées dans l'aire d'étude immédiate.

- **Activité chiroptérologique**

Le cortège recensé est largement dominé par la Pipistrelle commune qui représente plus de 68% de l'activité totale constatée en termes de contacts bruts (12 463 contacts). 2 autres espèces ont été contactées régulièrement la Pipistrelle de Kuhl (18,42% avec 3 338 contacts) et la Barbastelle d'Europe (5,46% avec 989 contacts). Les autres espèces ont été enregistrées de manière plus ponctuelle, voire anecdotique.

Néanmoins, comme toutes les espèces de chiroptères n'ont pas la même détectabilité, il convient de pondérer l'activité de chaque espèce en intégrant la variation de détectabilité, en appliquant un coefficient pondérateur (BARATAUD M., 2015). Les résultats obtenus issues des écoutes passives sont les suivants :

Espèces	Distance de détection (m)	Coefficient pondérateur	Contacts cumules (passif)	Activité globale (contacts/h)	% Activité globale
Barbastelle d'Europe - <i>Barbastella barbastellus</i>	15	1,67	453	5,21	4,65
Grand Murin - <i>Myotis myotis</i>	20	1,25	17	0,15	0,13
Grand Rhinolophe - <i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	10	2,5	4	0,07	0,06
Minioptère de Schreibers - <i>Miniopterus schreibersii</i>	30	0,83	5	0,03	0,03
Murin à moustaches - <i>Myotis mystacinus</i>	10	2,5	271	4,67	4,17
Murin à oreilles échancrées - <i>Myotis emarginatus</i>	10	2,5	9	0,15	0,14
Murin d'Alcathoe - <i>Myotis alcathoe</i>	10	2,5	26	0,45	0,40
Murin de Bechstein - <i>Myotis bechsteinii</i>	15	1,67	2	0,02	0,02
Murin de Daubenton - <i>Myotis daubentonii</i>	15	1,67	26	0,30	0,27
Murin de Natterer - <i>Myotis nattereri</i>	15	1,67	30	0,35	0,31
Murin sp. - <i>Myotis sp.</i>	15	1,67	160	1,84	1,64
Noctule commune - <i>Nyctalus noctula</i>	100	0,25	53	0,09	0,08
Noctule de Leisler - <i>Nyctalus leisleri</i>	80	0,31	50	0,11	0,1
Oreillard gris - <i>Plecotus austriacus</i>	20	1,25	28	0,24	0,22
Oreillard roux - <i>Plecotus auritus</i>	20	1,25	3	0,03	0,02
Oreillard sp - <i>Plecotus sp.</i>	20	1,25	1	0,01	0,01
Petit Rhinolophe - <i>Rhinolophus hipposideros</i>	5	5	48	1,65	1,48
Petit Rhinolophe/Rhinolophe euryale - <i>Rhinolophus hipposideros/ Rhinolophus euryale</i>	5	5	1	0,02	0,02
Pipistrelle commune - <i>Pipistrellus pipistrellus</i>	25	1	10376	71,46	63,83
Pipistrelle de Kuhl - <i>Pipistrellus kuhlii</i>	25	1	3039	20,93	18,69
Pipistrelle pygmée - <i>Pipistrellus pygmaeus</i>			1	0,01	0,01
Sérotine commune - <i>Eptesicus serotinus</i>	40	0,63	963	4,18	3,73
Sérotule	40-100	0,4	2	0,01	0,005

Tableau 47 : Activité globale pondérée par espèce au sein de l'AEI (source : NCA Environnement)

En ce qui concerne l'activité au sol en écoute passive, la Pipistrelle commune domine avec près de 63,83% de l'activité, soit 71,46 contacts/heure. Parmi les autres espèces, la Pipistrelle de Kuhl est la seconde espèce la plus présente sur le site avec 20,93 contacts/heure). 5 autres espèces comptabilisent plus de 1 contact par heure : la Barbastelle d'Europe, le Murin à moustaches, la Sérotine commune, le groupe des Murins et le Petit Rhinolophe. Les autres espèces ont moins d'un contact/heure.

Les espèces à forte détectabilité comme la Noctule commune et la Noctule de Leisler (100 et 80 m de distance) présentent une activité inférieure à moins d'un contact par heure, et leur activité est considérée comme faible.

#### • Répartition spatiale de l'activité

La répartition de l'activité au sein de l'aire d'étude immédiate a été évaluée à l'aide des activités pondérées moyennes de chaque espèce sur un point d'écoute donné, en distinguant l'écoute active de l'écoute passive, afin d'avoir une comparaison plus homogène.

Les cartes ci-dessous permettent de mettre en évidence les points dont le nombre de contacts par heure a été le plus élevé. En écoute active, ce sont les points 1, 9, 10 et 11 qui enregistrent l'activité la plus importante, avec plus de 100 contacts par heure, toutes espèces confondues. Le point 1 cumule plus de 550 contacts par heure. En écoute passive, l'activité a été la plus importante aux points 12, 14 et 16 avec plus de 100 contacts par heure également.

De manière générale, en saison automnale, les chiroptères semblent être davantage présents au niveau des haies multistrates dont ils se servent comme corridors. Les points situés en pleine culture sont au contraire peu fréquentés.



Carte 67 : Répartition de l'activité chiroptérologique globale en période automnale au sein de l'AEI – écoute active (source : NCA Environnement)